

# 5G : le Sénat rejette l'amendement sur la sécurité des réseaux mobiles

Parce qu'ils estiment que le sujet mérite d'être davantage étudié et qu'ils ont été pris plus ou moins au dépourvu par l'exécutif, les sénateurs ont retoqué mercredi l'amendement du gouvernement à la loi Pacte.

Au cœur de cet amendement, la sécurité des réseaux 5G, et la possibilité pour les pouvoirs publics d'autoriser ou d'interdire tel ou tel fabricant pour ses infrastructures.

Selon Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, qui défendait cet amendement devant les sénateurs, [la 5G](#), par son large champ d'applications, pourrait devenir le terreau de sabotage et de piratage à grande échelle, et il est indispensable de maîtriser et donc sécuriser l'utilisation du matériel.

## **Huawei dans le collimateur**

Se défendant de viser un fabricant en particulier, même si [Huawei est dans le collimateur](#) de nombreux pays dont les Etats-Unis et l'Australie, le gouvernement a justifié son choix d'aller vite car l'appel d'offres sur [les fréquences 5G](#) est prévu au second semestre 2019.

Pour parvenir à ses fins, le gouvernement pourrait représenter son texte dans les semaines qui viennent, mais en le liant à une autre loi.